

MULE, MULET

Animal né d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse.

L'élevage en était interdit aux Juifs par le fait de la loi prohibant les accouplements ([Le 19:19](#)). Mais son emploi apparaît en Palestine au temps de David et se maintient par la suite. C'est parfois une bête de somme, (cf. 2Ro 5:17) mais surtout une bête de parade, montée par de grands personnages ([2Sa 13:29](#), [1Ro 1:33,38,44](#) [10:25](#) [18:5](#) [1Ch 12:40](#)). C'est à la panique de son mulet que le prétentieux Absalom dut la mort ([2Sa 18:9](#) et suivants).

Les Juifs importaient cet animal de l'étranger : ils en ramenèrent avec eux au retour de l'exil ([Esd 2:66](#)). Tyr s'en procurait en Arménie ; (Togarma, [Eze 27:14](#)) cette région semble avoir été un des principaux lieux d'origine du mulet. Dans [Est 8:10,14](#) (passage difficile, que n'ont traduit ni LXX ni Vulgate), le terme mystérieux venu du persan *akhachtârim* a été parfois rendu par mulet (Ost., Mart. ; Sg. : mulets nés de juments) ; mais il semble plutôt être un adjectif : royaux, qualifiant peut-être les haras (Cramp.) ou les écuries (Vers. Syn.).

Quant à l'antique trouvaille qui aurait été faite, d'après nos anciennes versions (Ost., Mart.), de mulets dans le désert ([Ge 36:24](#)), à une époque qui ne connaissait pas encore les chevaux, il faut renoncer à cette traduction du mot hébreu *yémîm*, inconnu par ailleurs, mais où l'on voit surtout aujourd'hui des sources chaudes. L'utilisation du mulet est encore très commune en Orient, où l'on apprécie ses qualités d'endurance et de sobriété. --Voir Ane.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

